

**RÈGLEMENT 2026-1151
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2024-1120
AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT
POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 1 676 740 \$**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a décrété, par le biais du Règlement 2024-1120, une dépense et un emprunt de 11 071 910 \$ pour procéder à des travaux d'aménagement des bâtiments municipaux et de divers mandats professionnels;

CONSIDÉRANT QU' afin de réaliser ces travaux, une somme additionnelle de 1 676 740 \$ est nécessaire étant donné la variation à la hausse du montant des soumissions pour la réfection du Centre Henri-Desjardins;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance publique du conseil municipal tenue le 16 février 2026 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

Le titre du Règlement 2024-1120 est remplacé par le suivant :

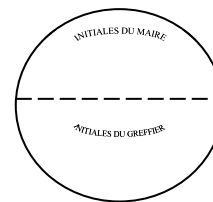
« Règlement 2024-1120 concernant l'aménagement de divers bâtiments municipaux et mandats professionnels – Emprunt de 12 748 650 \$ »

ARTICLE 3

L'article 2 du Règlement 2024-1120 est remplacé par le suivant :

« Afin de réaliser les travaux, le conseil est autorisé à dépenser une somme de 12 748 650 \$, conformément à l'estimation des coûts desdits travaux préparée par monsieur Dave Therrien, directeur du Service de l'ingénierie de la Ville de Baie-Comeau le 9 février 2026, laquelle fait partie intégrante du présent règlement, le tout résumé comme suit :

- | | |
|--|--------------|
| 1. Aménagement de surface de curling – CHD : | 5 016 950 \$ |
| 2. Construction d'un parcours de
décontamination – caserne Marquette : | 65 500 \$ |



3.	Réaménagement de locaux – 1300, boulevard Blanche :	239 500 \$
4.	Réaménagement de locaux – 2, place La Salle :	81 000 \$
5.	Réaménagement de locaux – 19, avenue Marquette :	89 900 \$
6.	Mise à niveau de l'électricité – CHD :	1 173 600 \$
7.	Divers travaux – Centre sportif Alcoa :	1 842 450 \$
8.	Services professionnels :	1 595 000 \$

COÛT BUDGÉTAIRE TOTAL

Coûts directs (articles 1 à 7 inclus) :	8 508 900 \$
Imprévus (10 % des coûts directs) :	850 890 \$
Frais incidents (10 % des coûts directs) :	<u>850 890 \$</u>
Sous-total – Articles 1 à 7 :	10 210 680 \$
Coûts directs – Services professionnels :	<u>1 595 000 \$</u>
Sous-total :	11 805 680 \$
Taxes nettes (±4,9875 %) :	588 808 \$
Financement (± 3 % des coûts directs) :	<u>354 162 \$</u>
TOTAL BUDGÉTAIRE :	<u>12 748 650 \$ »</u>

ARTICLE 4

L'article 3 du Règlement 2024-1120 est modifié en remplaçant le montant de « 8 315 187 \$ » par le montant de « 9 991 926 \$ ».

ARTICLE 5

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté par la résolution 2026-_____ lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 23 février 2026.

MICHEL DESBIENS
MAIRE

CLÉMENCE RICHARD
GREFFIÈRE

Entrée en vigueur le _____ 2026

**AMÉNAGEMENT DE DIVERS BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET
MANDATS PROFESSIONNELS
RÈGLEMENT D'EMPRUNT
ESTIMATION DES COÛTS**

	<u>Coûts</u>
1.0 Aménagement de surface de curling - CHD	
1.1 Démolition sélective	503 000.00 \$
1.2 Fondation et structure	464 600.00 \$
1.3 Couverture	514 400.00 \$
1.4 Aménagement intérieur	1 176 900.00 \$
1.5 Plomberie	642 700.00 \$
1.6 CVCA	315 650.00 \$
1.7 Électricité	617 100.00 \$
1.8 Aménagement d'emplacement et paysager	152 000.00 \$
1.9 Organisation de chantier	630 600.00 \$
Sous-total - Aménagement de surface de curling - CHD :	5 016 950.00 \$
2.0 Construction d'un parcours de décontamination - caserne Marquette	
2.1 Architecture	65 500.00 \$
Total - Construction d'un parcours de décontamination - caserne Marquette :	65 500.00 \$
3.0 Réaménagement de locaux - 1300, boulevard Blanche	
3.1 Architecture	77 500.00 \$
3.2 Mécanique	15 000.00 \$
3.3 Électricité	147 000.00 \$
Total - Réaménagement de locaux - 1300, boulevard Blanche :	239 500.00 \$
4.0 Réaménagement de locaux - 2, place La Salle	
4.1 Rez-de-chaussée	
4.1.1 Architecture	23 500.00 \$
4.1.2 Mécanique	2 000.00 \$
4.1.3 Électricité	52 000.00 \$
Sous-total - Rez-de-chaussée	77 500.00 \$
4.2 Étage	
4.2.1 Architecture	3 500.00 \$
Sous-total - Étage. :	3 500.00 \$
Total - Réaménagement de locaux - 2, place La Salle :	81 000.00 \$
5.0 Réaménagement de locaux - 19, avenue Marquette	
5.1 Locaux 202, 203, 213A et 214A	63 200.00 \$
5.2 Local 209	26 700.00 \$
Total - Réaménagement de locaux - 19, avenue Marquette :	89 900.00 \$

**AMÉNAGEMENT DE DIVERS BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET
MANDATS PROFESSIONNELS
RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

ESTIMATION DES COÛTS

	<u>Coûts</u>
6.0 Mise à niveau de l'électricité - CHD	
6.1 Distribution électrique - glace A	388 500.00 \$
6.2 Entrée électrique	230 500.00 \$
6.3 Modification du système de réfrigération	406 600.00 \$
6.4 Organisation de chantier	148 000.00 \$
Total - Mise à niveau de l'électricité - CHD :	1 173 600.00 \$
7.0 Divers travaux - Centre sportif Alcoa	
7.1 Modification - dalle, structure et bande - glace A	613 450.00 \$
7.2 Remplacement des chauffe-eaux	390 000.00 \$
7.3 Conversion électrique à 25 kV	
7.3.1 Démolition - transformateur existant	100 000.00 \$
7.3.2 Remise en état	50 000.00 \$
Sous-total - Conversion électrique 25 kV :	150 000.00 \$
7.4 Modification - Ventilation salle mécanique	
7.4.1 Ventilation	559 000.00 \$
7.4.2 Régulation automatique	30 000.00 \$
7.4.3 Électricité	100 000.00 \$
Sous-total - Modification - Ventilation, salle mécanique :	689 000.00 \$
Total - Travaux divers - Centre sportif Alcoa :	1 842 450.00 \$
Coûts directs - Articles 1 à 7 :	8 508 900.00 \$
Imprévus (10 % des coûts directs) :	850 890.00 \$
Frais incidents (10 % des coûts directs) :	850 890.00 \$
Sous-total - Articles 1 à 7 :	10 210 680.00 \$
8.0 Services professionnels	
8.1 Rejet des eaux usées du parc Jean-Noël-Tessier	
8.1.1 Étude préliminaire	100 000.00 \$
8.1.2 Plans et devis et estimation des coûts	525 000.00 \$
8.1.3 Services durant la construction	320 000.00 \$
Sous-total - Mise à niveau éclairage :	945 000.00 \$
8.2 Mise à niveau éclairage - Centre des arts de Baie-Comeau	
8.2.1 Étude préliminaire	4 000.00 \$
8.2.2 Plans et devis et estimation des coûts	24 500.00 \$
8.2.3 Services durant la construction	9 500.00 \$
Sous-total - Mise à niveau - Centre des arts de Baie-Comeau :	38 000.00 \$

**AMÉNAGEMENT DE DIVERS BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET
MANDATS PROFESSIONNELS
RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

ESTIMATION DES COÛTS

	<u>Coûts</u>
8.3 Réfection majeure du pavillon Mance - 41, avenue Mance	
8.3.1 Étude préliminaire et estimation des coûts	47 000.00 \$
8.3.2 Plans et devis et estimation des coûts	314 000.00 \$
Sous-total - Réfection majeure du pavillon Mance - 41, avenue Mance :	361 000.00 \$
8.4 Réfection de l'entrée électrique et des locaux de la caserne	
8.4.1 Étude préliminaire	34 000.00 \$
8.4.2 Plans et devis et estimation des coûts	217 000.00 \$
Sous-total - Réfection de l'entrée électrique et des locaux de la caserne :	251 000.00 \$
Total - Services professionnels :	1 595 000.00 \$
Sous-total - Articles 1 à 7 :	10 210 680.00 \$
Sous-total :	11 805 680.00 \$
Taxes (4,9875 % ±) :	588 808.00 \$
Frais de financement (3 % ±) :	354 162.00 \$
TOTAL BUDGÉTAIRE :	12 748 650.00 \$



Dave Therrien, directeur
Service de l'ingénierie
2026-02-09